

## HARCÈLEMENT OU NON ?

### CAS 1

Jean-Marie, un Haïtien d'origine, est empaqueteur dans un entrepôt de distribution de produits alimentaires. Il y travaille avec 12 collègues qui ont tous à peu près la même expérience que lui. Depuis quelque temps, l'un d'entre eux, Marcel, dit constamment des choses à son endroit. Il le fait presque toujours devant leurs supérieurs.

Pointant Jean-Marie du doigt et s'approchant de lui les bras pendants, Marcel a dit haut et fort qu'il y avait « trop d'immigrants » aux alentours. Il a aussi répété à quelques reprises, en prenant bien soin que tous les autres l'écoutent, que Jean-Marie « ne savait même pas écrire ». Il a même déjà lancé à Jean-Marie « qu'un jour il se ferait un noir » et que « même si ce n'est pas écrit sur papier, il devait s'adresser à lui comme s'il était son supérieur ». Les propos de Marcel provoquent généralement plusieurs rires et commentaires chez les autres employés de l'entrepôt.

### CAS 2

Simon est un comptable qui cherche à être irréprochable en tout, ce qui ne plaît pas à tout le monde. À son arrivée dans un nouveau poste, il est offusqué de découvrir qu'un de ses collègues commet plusieurs irrégularités financières impliquant des sommes d'argent considérables. Craignant d'être dénoncé, celui-ci se met à menacer Simon, et même à falsifier son travail pour faire croire aux autres qu'il nage dans les mêmes eaux que lui. Il détruit des éléments de preuve manuscrits et électroniques qui auraient permis à Simon de se défendre, et répand la rumeur que celui-ci a des problèmes psychologiques qui le rendent imprévisible. Quand Simon l'apprend et lui demande de retirer ses paroles, il le ridiculise et lui répond par une boutade. Simon est destabilisé. Il se tourne vers ses collègues, mais personne ne veut l'aider. Il est isolé et se sent totalement impuissant. Après plusieurs semaines d'absence, incapable de revenir travailler dans ce milieu, il demande d'être muté dans un autre établissement.

### CAS 3

Mathieu travaille comme analyste en informatique depuis plus de 5 ans dans la même entreprise. Son directeur lui propose d'être chef de département. Mathieu devra gérer une équipe, même s'il n'a pas d'expérience en gestion. Malgré cela, il accepte la promotion. Tout semble bien aller au début. Ce n'est qu'au bout d'un certain temps qu'il se met à douter de ses compétences et de ses aptitudes à motiver son personnel. Il a beaucoup de mal à gérer le stress lié à ses nouvelles responsabilités. Ce stress lui cause même des malaises physiques et psychologiques : maux de tête, insomnie, angoisse. Son directeur le rencontre régulièrement pour faire le point et lui offrir son aide, s'il en a besoin. Il n'y a rien de menaçant ou d'humiliant dans ces interventions

fréquentes, qui ont pour seul but de l'aider dans ses nouvelles responsabilités. Mais Mathieu ne les apprécie pas. De surcroît, Mathieu est de plus en plus irritable et désagréable avec ses collègues.

#### **CAS 4**

Normand est un mécanicien industriel. Quelques collègues le trouvent trop conformiste et s'amuse à l'induire en erreur sur les lieux de son travail. Souvent et sous le couvert de la « bonne blague », avec la complicité d'employés des autres ateliers, ils s'organisent pour que Normand ne se présente pas dans les bons locaux aux bons moments.

De nature timide, Normand ne sait ni comment réagir ni à qui se fier à l'usine. Ses présences injustifiées dans des départements où il n'a jamais été appelé ou aux réunions où il n'a pas été convoqué, de même que ses retards, ont fini par le détruire peu à peu. Il est constamment l'objet de sarcasmes. Sa réputation de ponctualité, de vigilance au travail et sa crédibilité sont durement touchées. Normand décide donc de relater les faits à une personne en qui il a confiance.

#### **CAS 5**

Mathilde et Xavier sont réceptionnistes dans une clinique vétérinaire. Xavier compte quelques mois d'ancienneté de plus que Mathilde. Mais, il y a 2 mois, Mathilde a été promue chef d'équipe des réceptionnistes. Elle est désormais responsable de l'embauche, de l'évaluation et de la sanction de ces salariés, y compris Xavier.

Acceptant difficilement qu'elle ait été promue et n'ayant plus le cœur à l'ouvrage, il a été négligent dans l'exécution de ses tâches et est arrivé souvent en retard. Mathilde a donc dû le rappeler à l'ordre quelques fois, en vain. Après lui avoir demandé à maintes reprises de s'amender, elle a même dû le sanctionner en le suspendant sans salaire pour une journée. Xavier a porté plainte à la Commission des normes du travail, prétendant que Mathilde le harcèle psychologiquement depuis un mois.

#### **CAS 6**

Jean-Pierre fait partie d'une équipe de représentants commerciaux formée de cinq hommes et d'une femme travaillant au sein de l'entreprise ABC inc. La mise en marché de nouveaux produits a amené cette entreprise à recruter trois autres représentants commerciaux, dont Mathis qui est l'un deux.

Au cours de sa première journée de travail, Mathis, qui porte une boucle d'oreille sertie d'un petit diamant et des vêtements très tendance, croise Jean-Pierre à la pause-café. Ce dernier lui demande s'il portera un collier demain et, pourquoi pas, une jupe après-

demain. Dans les jours qui suivent, Jean-Pierre lui dit clairement qu'il ne l'invitera pas au 5 à 7 du jeudi, car c'est une sortie entre « gars » seulement.

Quelques semaines après son entrée en fonction, Mathis apprend au hasard d'une conversation avec une employée du Service du marketing qu'une entreprise importante ouvrira bientôt quelques succursales dans le territoire qu'il dessert et que la représentation a été confiée à Jean-Pierre. Son supérieur admet qu'il n'a malheureusement pas eu le temps de lui en parler et finit par lui dire que, s'il a fait ce choix, c'est parce qu'il ne dégage pas suffisamment une image « combative », bref que son image ne passera pas.

Les semaines s'écoulent. À l'occasion d'une réunion des représentants commerciaux, Mathis apprend devant tous ses collègues que c'est William, plutôt que lui, qui accompagnera Daniel dans un salon d'affaires qui se tiendra à New York. Tous savent que la vraie raison de ce changement est que Daniel a insisté pour ne pas voyager avec Mathis, car il craignait d'être identifié comme un « gai ».

Avec le temps, les allusions et les attaques blessantes se sont multipliées de la part des collègues. Des employés d'autres services ont même commencé à l'éviter : toutes sortes de rumeurs courent maintenant à son sujet. Mathis cherche désormais activement un autre emploi où son orientation sexuelle sera respectée.

## **CAS 7**

Claire et Louise travaillent dans la même équipe depuis plusieurs mois. Récemment, Claire a été nommée responsable d'un projet de construction d'un nouveau bâtiment. Louise n'accepte pas cette nomination. Son comportement a changé à l'égard de Claire et elle lui a laissé entendre que c'est elle qui aurait dû avoir cette responsabilité. Elle limite sa collaboration au projet et ne parle plus du tout à Claire. Les relations sont tendues entre les deux et il y a de sérieux problèmes de communication. La tension est palpable et à couper au couteau.